

COMPTE RENDU DES 2 REUNIONS DE DEBAT SUR L'ECOLE ORGANISEES PAR LE COLLEGE DE CHAPONOST (11 et 12 décembre 2003)

Les 2 réunions ont réuni environ 40 personnes pour la première, dont une large majorité de personnels du collège et 75 personnes pour la seconde, en grande partie des parents d'élèves de la maternelle, du primaire et du collège.

L'animation a été assurée par M. et Mme AVENTUR, également auteurs du présent compte-rendu.

Le débat s'est organisé autour de 9 questions choisies par le conseil d'administration du collège parmi celles figurant sur la liste des 22 thèmes proposés par la commission du débat national présidée par C. THELOT.

Ces questions sont rappelées de manière synthétique en introduction de chacune des 3 parties du compte-rendu, sous la forme utilisée lors des débats. Elles sont à considérer comme des repères proposés aux participants mais non comme une grille contraignante : ainsi, si certaines questions ont été largement abordées, d'autres, pour des raisons de temps, ont été peu voire pas du tout traitées.

I- DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

I-1. Les questions

Face aux interrogations et aux difficultés rencontrées, le débat sur l'école vise à redonner du sens et de la clarté aux missions dévolues au système éducatif.

- Les objectifs généraux :

- **Comment fixer des priorités** et concilier les objectifs de transmission d'une culture générale (les savoirs de base et le développement personnel), d'éducation du citoyen (les valeurs), de préparation à la vie professionnelle (les métiers) ?
- **Comment préciser ces objectifs** ? L'ouverture européenne change-t-elle la donne ? Comment prendre en compte l'évolution des emplois et des métiers ? Faut-il transmettre des savoirs ou « apprendre à apprendre » ?
- **Quelle égalité entre les jeunes** faut-il viser ? L'égalité des chances d'accès aux positions sociales supérieures ? Ou l'égalité de tous devant les savoirs et compétences de base ?

- La répartition des missions au sein du système éducatif :

- **Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ?** Comment assurer la continuité ? Le collège est-il destiné à préparer au lycée ou à assurer un socle de connaissances de base pour tous ?
- **Comment lutter contre la hiérarchisation des filières** au sein du système éducatif ? Quelle place donner à la voie professionnelle ? A partir de quel moment dans les parcours des jeunes ? Par l'apprentissage ou la voie scolaire ?

I-2. Synthèse des débats

Un relatif consensus s'est exprimé sur la nécessité de garantir au sein du système éducatif un équilibre plus clair et justifié entre les 3 objectifs de transmission des savoirs, d'éducation et de préparation à la vie professionnelle.

Dans cette perspective, les enseignants sont unanimes pour considérer que les attentes aujourd'hui formulées par la société et les familles vis à vis de la mission d'éducation de l'école sont à réexaminer. Pour tous les participants, l'apprentissage du comportement en société et à l'école doit clairement relever de la responsabilité première des parents. L'école ne peut à cet égard que rappeler les règles mais non les inculquer à la place des parents. Elle peut également jouer un rôle d'alerte et le cas échéant faire appel à des acteurs sociaux pour résoudre les difficultés les plus prononcées.

Répondre à un tel objectif suppose un dialogue plus étroit et instrumenté entre les enseignants et les parents qui ne se limite pas aux moments d'évaluation des résultats des élèves mais qui permette à tous de mieux partager les ambitions collectives et la vie de l'école.

De plus, il est souligné que la maîtrise des savoirs de base intègre le développement de l'esprit critique et de l'autonomie de pensée de l'enfant : il s'agit là d'une perspective majeure de l'école républicaine à laquelle elle ne répond que partiellement si l'on en juge notamment au travers des difficultés d'adaptation des étudiants à l'enseignement supérieur. L'école doit agir non seulement comme facteur d'intégration dans la société mais aussi comme instrument d'émancipation du futur citoyen, apte à décrypter la diversité des savoirs et le volume grandissant d'informations dont il est la cible.

Concernant les objectifs à fixer en matière d'égalité des jeunes devant l'école, un principe essentiel est soutenu : conserver une logique de collège unique visant un corpus commun d'apprentissages et de savoirs jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. De plus, la proposition émise par certains de développer un système d'options au collège est majoritairement perçu comme un facteur de risque d'inégalité entre les jeunes.

Afin de répondre à cette ambition d'égalité de tous devant ces savoirs de base, plusieurs propositions sont avancées :

- refonder le contenu des programmes en faisant un pas de plus pour se libérer des logiques disciplinaires qui sont restées jusqu'à présent dominantes dans toutes les réformes entreprises par les responsables nationaux et qui ont conduit à une logique d'accumulation et de cloisonnement excessif des savoirs ;
- il s'agit de construire un programme global des apprentissages de base du primaire jusqu'au collège, sans écarter les disciplines mais en recherchant d'emblée un

rapprochement voire une intégration des différents domaines du savoir ; à cette occasion, il conviendra de trouver un meilleur équilibre entre la maîtrise des connaissances de base et les capacités d'analyse et de commentaire de ces informations ; ceci aura pour effet de donner à chacun les meilleures chances de réussite en restaurant la cohérence perdue entre les objectifs d'apprentissage et les temps qui y sont effectivement consacrés tout au long de la scolarité ; cela permettra aussi de faciliter le dialogue et la compréhension entre les enseignants et les familles qui disposeront ainsi d'une vision plus claire et cohérente des apprentissages qui doivent être maîtrisés à l'issue du collège ;

- investir fortement dans l'organisation du premier cycle des apprentissages de base et dans l'accompagnement des élèves (de la dernière classe de maternelle au CE1) car c'est à cette étape que se mettent en place les sources de l'échec scolaire auxquelles il s'avère ensuite extrêmement difficile de remédier ;
- resserrer les liens entre la fin de l'école primaire et le début du collège afin de réduire les discontinuités importantes qui sont ressenties par les élèves arrivant en classe de 6^{ème} au plan de l'organisation du temps scolaire et de la relation pédagogique ; pour autant, les enseignants sont hostiles à un développement de la polyvalence disciplinaire ; ils souhaitent promouvoir des modalités nouvelles de collaboration entre les enseignants du primaire et du collège de façon à accompagner au mieux les élèves et à assurer le transfert des informations les concernant ;
- donner davantage de temps aux enseignants du collège pour transmettre les savoirs de base et mieux assumer de la sorte des classes organisées selon un principe de mixité des niveaux, jugé comme facteur important de prévention des inégalités des « destins scolaires » ; ce temps supplémentaire permettant de personnaliser davantage les enseignements et d'accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage ;
- instaurer des règles de financement de l'enseignement supérieur plus équitables afin de réduire les inégalités croissantes auxquelles les jeunes et les familles sont confrontés au plan des disparités des droits d'inscription et des coûts de formation réclamés par les universités et les grandes écoles.

II- FAIRE REUSSIR LES ELEVES

II-1. Les questions

L'atteinte des objectifs fixés à l'école n'est autre que la réussite des élèves. Or celle-ci est en relation étroite avec le désir d'apprendre : « les élèves aiment les choses qu'ils font bien et font bien les choses qu'ils aiment ».

- **La motivation et le désir d'apprendre** : Comment développer ce désir d'apprendre notamment au collège ?
 - o En organisant la **diversité des parcours** et des rythmes d'apprentissage ? Comment ? Au travers des redoublements, de l'aide individualisée, du travail par petits groupes, sur projet, de l'usage des outils multimédia, ou de l'alternance ?

- En modifiant le **contenu des enseignements** ? Avec davantage de pluridisciplinarité ?
 - En améliorant ou étendant la prise en compte globale des **besoins et aspirations des jeunes** (restauration, information et orientation, culture, loisirs, santé,...) ?
- **La place donnée à la contrainte et au recours à l'autorité :**
- Faut-il renforcer **l'autorité et/ou l'encadrement** des élèves ?
 - Quelle place et quelles formes donner aux **sanctions** pour lutter contre la violence et les incivilités ?

II-2. Synthèse des débats

En premier lieu, il est souligné que la motivation « fait système » : plus grande est la motivation de l'environnement (celle des enseignants et des parents), meilleure est celle des élèves. Or le constat est souvent celui d'une désaffection ou d'un manque d'enthousiasme des uns et des autres.

Plusieurs pistes sont proposées pour répondre à cet enjeu de motivation collective :

- redonner du sens aux objectifs de l'école et aux apprentissages dont elle a la responsabilité est un gage de motivation pour tous ; ceci rejoint les préconisations sur la revalorisation et l'explicitation des missions de l'école soulignées plus avant ;
- valoriser et favoriser la diversification des approches pédagogiques à l'école publique en puisant dans la richesse des expériences et méthodes existantes (Montesori, Freinet...) ; inciter davantage aux échanges et coopérations entre les enseignants de matières différentes ;
- renforcer les compétences pédagogiques des enseignants au travers des formations initiales (UIFM) et continues ; valoriser davantage la dimension pédagogique dans les critères de recrutement aux concours ;
- ouvrir davantage l'école aux interventions extérieures d'experts ou de professionnels en capacité de communiquer leurs « passions » ; ceci faciliterait notamment la découverte des métiers et leur valorisation auprès de collégiens ;
- développer la diversité des projets éducatifs au travers de partenariats avec des entreprises, des organismes culturels (MJC...) ;
- développer et mieux organiser les stages de jeunes chez des professionnels ; il ne s'agit pas de faire travailler les jeunes mais de mettre en place des conditions efficaces de découverte des métiers ;
- offrir des opportunités accrues aux enseignants de se ressourcer par le biais de congés sabbatiques, d'expériences professionnelles différentes ;
- pour autant, nombre d'enseignants insistent sur la nécessité de ne pas envisager la motivation des élèves comme étant principalement la résultante d'une approche

ludique et ouverte des apprentissages. La valeur de l'effort doit aussi être promue par l'école et les parents, à la condition d'en préciser les modalités de récompense comme les sanctions ; la récompense doit être fondée sur meilleure reconnaissance du travail accompli et pourrait également faire l'objet d'attribution de prix symboliques.

Par ailleurs, la question de la restauration de l'autorité a été fortement mise en avant par les enseignants. Comme cela vient d'être souligné, la sanction est le corollaire de la récompense. La revalorisation de l'une va de pair avec la revalorisation de l'autre.

Différentes suggestions sont formulées pour restaurer l'autorité de l'école (et pas simplement des enseignants) :

- là encore, revient le principe d'un énoncé plus clair et mieux justifié des missions de l'école de manière à affermir le socle de son autorité ; partant de là, la confiance renforcée entre les parents et le système éducatif devrait réduire les tensions observables aujourd'hui qui conduisent parfois au désaveu des enseignants par les parents et à la perte de légitimité de l'école aux yeux des jeunes ;
- l'école doit donner de signes tangibles de son professionnalisme (efficacité des méthodes, qualité des enseignants et de l'organisation) ; en particulier, il convient de remettre en cause le recours aux personnels vacataires non préparés aux tâches qui leur sont demandées ; le remplacement de enseignants doit se fonder sur l'appel à des personnels qualifiés ;
- les flux importants de départs d'enseignants à la retraite au cours des prochaines années incitent à une vigilance forte sur les recrutements à venir : des investissements seront à consentir pour former au mieux les jeunes enseignants de manière à assurer leur autorité pédagogique.

III- AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

III-1. Les questions

Atteindre les objectifs fixés au système éducatif et permettre à tous de trouver la voie de la réussite implique que l'école dispose des compétences et des moyens adéquats et s'inscrive dans une organisation générale cohérente.

- **Les ressources du système éducatif :**
 - o **Les enseignants et les autres personnels :** Comment recruter des enseignants ? Comment les former ? Place de la pratique ? Place de la formation continue ? Quelle gestion des carrières pour les personnels ?
 - o **La détermination et la répartition des moyens :** faut-il évaluer l'efficacité avant d'accroître voire d'attribuer les moyens ? Comment mieux répartir les moyens entre les parties du système éducatif, entre ses établissements ?
- **La décentralisation :**

- Quels **objectifs** lui donner ? Quelles compétences l'Etat doit-il conserver ?
- Quelles **modalités** adopter ?

III-2. Synthèse des débats

Les difficultés rencontrées aujourd'hui par l'école tiennent en partie aux moyens inadaptés ou insuffisants dont elle dispose au regard des objectifs qui lui sont assignés.

Afin de corriger ces distorsions, plusieurs propositions sont émises :

- mettre les horaires d'enseignement en cohérence avec les objectifs des programmes (sous réserve de l'adaptation de ces derniers ; Cf. point I) ;
- développer les moyens d'enseigner en rapport avec l'exigence d'un plus fort accompagnement individualisé des élèves pour tenir compte des rythmes d'apprentissage de chacun (corollaire du collège unique !) ;
- mettre un terme aux recrutements temporaires de remplaçants ne permettant pas de disposer de personnels aux compétences suffisantes et remettre en vigueur le dispositif des « titulaires académiques » ;
- doter les établissements de moyens généraux de fonctionnement plus importants, notamment au plan des systèmes d'information (informatique et réseaux) ;
- étendre le recours à des intervenants extérieurs sur des projets éducatifs ;
- disposer de personnels assumant les fonctions auparavant confiées aux « aides éducateurs » ; assurer la présence de personnes ressources compétentes pour la maintenance des outils informatiques ;
- mettre en place un système d'encouragement et de reconnaissance forte des enseignements effectués dans les établissements les plus difficiles, de manière à y attirer ou maintenir des enseignants expérimentés et non des débutants ; ce système d'encouragement devrait avoir un impact sensible sur le déroulement de carrière et la rémunération ;
- revoir le système des évaluations professionnelles, considéré comme inadapté à l'école actuelle ; une évaluation plus pertinente devrait pouvoir s'opérer de façon plus régulière et en relation avec les acteurs de proximité (les pairs ? le chef d'établissement ?) ;
- améliorer la formation continue des personnels en l'adaptant aux besoins locaux ; il s'agirait de construire et mettre en oeuvre des plans de formation au niveau du bassin de formation ; ceci permettrait en particulier de développer la formation aux outils informatiques et multimedia ; il s'agirait également de prévoir des ouvertures plus systématiques sur les pratiques professionnelles en entreprise.

Concernant les enjeux de la décentralisation, l'ensemble des intervenants met en avant une approche prudente et équilibrée. Sans remettre en question l'opportunité de la décentralisation

en matière éducative, susceptible d'apporter une réponse plus rapide et mieux ajustée aux besoins locaux, il est proposé de conserver un rôle significatif pour l'Etat.

L'attachement aux vertus de l'éducation « nationale » en tant que garante du respect de l'égalité de ressources entre les établissements et les élèves est exprimé. L'Etat doit donc assurer la péréquation nécessaire entre les collectivités de façon à compenser les inégalités de richesse.

De plus, le consensus est fort pour soutenir le principe de diplômes et de programmes construits au niveau national, communs à tous les territoires.

Une inquiétude est également exprimée concernant les effets possibles de la décentralisation sur l'accentuation des cloisonnements sociaux et sur le repli de la mixité sociale dans les établissements. Qu'en sera-t-il de la gestion de la carte scolaire au cours des années à venir ?

Plus largement, pour les années à venir, les intervenants s'interrogent sur les capacités effectives des collectivités à apporter aux établissements scolaires un soutien et des moyens accrus au plan financier et administratif, notamment dans le champ de la gestion des personnels.